



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-56465>

Département(s) de publication : **77, 60, 51**

Annonce n° **25-56465**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OURCQ

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24770006500037

Ville : Ocquerre

Code postal : 77440

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77, 60, 51

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_AAfhK01LwP&v=1&selected=0

Identifiant interne de la consultation : 2025_0005

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Barbara SCHLEXER

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** DC1 - Lettre de candidature ; DC2 - Déclaration du candidat ; Attestation sur l'honneur concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie ; Si le DC1 n'est pas entièrement complété, le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L.2141-11 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Si le DC2 n'est pas entièrement complété, Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des principales prestations de services réalisées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Certificats de qualification professionnelle : Habilitation électrique , Label prestataire de service du spectacle vivant (la preuve de la capacité du candidat à réaliser la prestation peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants)

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 16/06/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Services de la Communauté de communes

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Éclairage et sonorisation des manifestations culturelles et évènementielles de la Communauté de communes et prestations associées

Code CPV principal - Descripteur principal : 92370000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Éclairage et sonorisation des manifestations culturelles et évènementielles de la Communauté de communes et prestations associées

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande passé conformément aux articles R. 2162-2, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

L'accord-cadre est mono-attributaire. Le montant maximum, pour toute la durée du contrat, est fixé à 160 000 euros HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/05/2025